



---

**M<sup>e</sup> BRIAN MITCHELL, NOUVEAU BÂTONNIER DE MONTRÉAL**  
***Un pas de plus vers un Barreau inclusif***

---

*Pour diffusion immédiate*

Montréal, le 11 mai 2017 – C'est hier, lors de l'assemblée générale annuelle du Barreau de Montréal, que **M<sup>e</sup> Brian R. Mitchell** a entrepris son mandat comme bâtonnier. Il succède ainsi à **M<sup>e</sup> Simon Tremblay** qui, après avoir fait le bilan de son année à la tête du Barreau de Montréal et remis à **M<sup>e</sup> Alec Fafard** le Mérite du Barreau de Montréal pour souligner sa contribution exceptionnelle au Barreau de Montréal, lui a officiellement transmis le traditionnel « bâton ».

**152<sup>e</sup> bâtonnier de Montréal**

Bachelier en droit civil et en common law de l'Université du McGill, ainsi qu'en histoire et en littérature de l'Université Harvard, M<sup>e</sup> Brian Mitchell a été admis au Barreau en 1987. Associé et membre fondateur de l'étude Mitchell Gattuso S.E.N.C., il œuvre principalement en droit corporatif et commercial.

**Un Barreau inclusif**

Inspiré par les leçons tirées d'un passé relativement récent et des succès qui en ont découlés, le bâtonnier a choisi d'inscrire son bâtonnat sous le thème « Un Barreau inclusif », souhaitant ainsi regarder vers l'avenir et travailler à bâtir le barreau de demain. Selon lui, « le Barreau de Montréal, bien que fort de ses 168 ans d'existence, doit poursuivre ses efforts pour promouvoir l'adaptation aux changements structurels, culturels et sociétaux afin de refléter la richesse de la diversité de Montréal ».

Le Barreau inclusif auquel aspire M<sup>e</sup> Mitchell implique d'examiner la communauté juridique et d'élaborer, en collaboration avec les divers comités et organismes affiliés, une stratégie qui, entre autres, permettra :

- d'aider les jeunes avocates et avocats à faire face aux défis qui les attendent dans la recherche d'opportunités d'emplois intéressants et stimulants ;
- de faire rayonner le succès grandissant des femmes dans la profession afin d'améliorer leur taux de rétention ;
- de maximiser le potentiel énorme que constitue la diversité ethnique et culturelle par des représentations auprès des diverses instances afin que l'embauche reflète cette diversité ;
- de contribuer à faire tomber les barrières invisibles qui freinent le progrès de ceux et celles qui s'identifient comme avocats LGBTQ ;
- d'aider les avocates et avocats en détresse en sensibilisant la communauté juridique aux problèmes de santé mentale, afin de combattre les tabous et inciter les avocats à être aux aguets pour détecter les premiers symptômes ou, mieux encore, les prévenir.

En plus des priorités orchestrées autour du thème « Un Barreau inclusif », le bâtonnier entend poursuivre le travail amorcé par ses prédécesseurs quant à l'amélioration de la version anglaise du *Code de procédure civile* et du processus d'adoption des lois au Québec.

Enfin, le Barreau de Montréal ayant fait l'acquisition d'un nouvel emplacement pour ses services administratifs, le Conseil travaillera avec les équipes en place afin que ces nouveaux locaux satisfassent les besoins actuels et futurs de la section.

### **Composition du Conseil 2017-2018**

Outre le bâtonnier Mitchell, le Conseil 2017-2018 sera composé de **M<sup>es</sup> Michel Synnott** (premier conseiller), **Philippe-André Tessier** (trésorier), **Extra Jr Laguerre** (secrétaire), **Caroline Larouche** (représentant le Jeune Barreau de Montréal), **Michael N. Bergman**, **Marie Cousineau**, **Francisco Couto**, **Alexandre Forest**, **Walid Hijazi**, **Sonia Lebel**, **Alexandra Popa** et **Robin Schiller**.

*Fondé en 1849, le Barreau de Montréal regroupe près de 15 000 avocats. Il a pour mission de promouvoir la protection du public, par des activités d'information et de sensibilisation, par une participation active à l'administration de la justice et par la défense de la règle de droit. D'autres renseignements sont disponibles au [www.barreaudemontreal.qc.ca](http://www.barreaudemontreal.qc.ca).*

– 30 –

#### **SOURCE :**

Gislaine Dufault, directrice des communications  
Barreau de Montréal  
Téléphone : (514) 866-9530  
[gdufault@barreaudemontreal.qc.ca](mailto:gdufault@barreaudemontreal.qc.ca)